



LITUANIE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 03 décembre 2018 à 16h24



► Règlementation routière



Limitations de vitesse

	Agglomérations 	Routes 	Voies rapides 	Autoroutes 	
Voitures privées					* vitesse applicable du 1er avril au 1er octobre, ** vitesse applicable du 1er octobre au 1er avril
Motocyclette					
Voiture avec remorque					



Alcoolémie

0.4 g / litre de sang

0 g / litre de sang pour les conducteurs novices (moins de 2 ans de permis), pour les conducteurs de véhicules de plus de 3.5 t et les conducteurs de véhicules avec plus de 9 places



Feux

Utilisation obligatoire pour tous les véhicules, de jour comme de nuit, toute l'année



GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar
Prohibé



Ceintures et sièges

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur tous les sièges qui en sont équipés.

Un enfant de moins de 12 ans, mesurant moins de 1.35 m, ne doit pas voyager sur le siège avant d'une voiture, sauf s'il y a un système de sécurité adapté à sa taille. Un enfant de moins de 3 ans doit être installé dans un siège spécial ou un système de retenue homologué. Il ne faut pas asseoir un enfant dans un siège dos à la route s'il y a des airbags aux places avant ou alors il faut les désactiver.



Portable et kit

Utilisation en main
Interdit

Avec un kit main-libre
Autorisée

Amende de 29 à 87 €



Circulation à vélo

Port du casque
NON

► Equipements obligatoires



Equipements de sécurité

Trousse de secours

Obligatoire

Extincteur

Obligatoire

Triangle de signalisation

L'utilisation d'un triangle de signalisation est obligatoire en cas de panne.

Gilet de sécurité

Obligatoire



Equipements hivernaux

Pneus cloutés

Autorisés du 1er novembre au 9 avril. En cas d'utilisation, il faut apposer un autocollant à l'arrière

Pneus hiver

Obligatoire du 10 novembre au 1er avril